



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 204-2024
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2024.RRGR.279

Déposée le : 04.09.2024

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Zuber (Moutier, PSA) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -

Lutter contre la pénurie d'éducatrices et d'éducateurs HES dans le canton : quels outils ?

Les institutions sociales francophones du canton de Berne font face à une pénurie d'éducatrices et d'éducateurs HES. Le marché est totalement asséché et ceci a plusieurs conséquences. Non seulement des difficultés à l'embauche sont rencontrées, mais les institutions connaissent un turnover important puisque les concerné·e·s semblent pouvoir facilement trouver un emploi avec des meilleures conditions dans les cantons limitrophes au canton de Berne, comme Neuchâtel ou le Jura notamment, qui constituent un bassin de recrutement important et offriraient des conditions salariales nettement supérieures. La pénurie n'est pas propre au canton de Berne uniquement, mais étant donné que les prestations salariales semblent plus basses que dans les cantons voisins, il devient encore plus difficile d'engager du personnel qualifié et de lutter contre cette pénurie, du moins dans la Berne francophone.

Les premières personnes à pâtir de cette situation sont les bénéficiaires de ces institutions, pour qui une stabilité est importante et pour lesquelles des profils adéquats doivent être trouvés. Mais cette pénurie a également des conséquences pour les professionnel·le·s dont les conditions de travail deviennent difficiles, avec une surcharge évidente et, ainsi, des conditions revues à la baisse.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Le Conseil-exécutif a-t-il conscience de cette pénurie d'éducatrices et d'éducateurs HES au sein de la Berne francophone ?
2. La situation est-elle similaire dans le reste du canton ?
3. L'échelle salariale des éducatrices et des éducateurs HES est-elle inférieure à celle des cantons de Neuchâtel et du Jura ? Si oui, de combien de pour cent ?

4. Quels outils le canton met-il en place ou compte-t-il mettre en place pour lutter contre cette pénurie et revaloriser ce corps de métier ?

Destinataire

– Grand Conseil